

Présents : Algérie, Burkina Faso, Canada, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, France, Lituanie, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, Québec, République tchèque, Suisse

Absents : Belgique, Bénin, Burundi, Gabon, Liban, Roumanie, Sénégal, Tunisie

1. SEANCE D'INTRODUCTION

Le Président A. Gaudet s'est félicité de cette 4^e réunion de la fédération et a rappelé que la prochaine assemblée générale de la FGF se déroulerait au mois de septembre 2009 en République tchèque à Prague ; cette dernière sera l'occasion de célébrer le 4^e anniversaire d'existence de l'organisation.

A. Gaudet a rappelé que la FGF a été créée pour que les francophones se retrouvent au sein d'une formation structurée et que l'ensemble des travaux des membres et colloques francophones doivent être référencés et mis en libre accès sur internet et souligne également la nécessité de marquer notre empreinte francophone aux différents séminaires organisés par la FIG.

Le Président et l'ensemble des membres ont salué la nomination de Daniel Roberge à la tête de la Commission VII de la FIG.

Le Président de l'OGE, P. Bibollet, a annoncé aux membres de la FGF que l'OGE souhaitait mettre davantage de moyens humains à la disposition de la FGF en la personne de Rafic Khouri ; pour ce faire, le partage du temps de R. Khouri sera défini comme suit :

- ¼ tps FGF
- ¼ tps FIEF
- ½ tps Geoexpert

Le Président A. Gaudet a rappelé que la FIG organiserait une semaine de travail en Israël en mai 2009 et a invité les membres de la FGF à s'impliquer activement pour pouvoir envoyer des contributions en langue française.

2. MEMBRES DE LA FGF - ETAT DES LIEUX

Maroc :

Elections récentes du conseil national de l'ordre et des conseils régionaux, ce qui a abouti à un changement des élus de l'ordre de 60 à 75 %.

La Maroc travaille sur ses nouvelles orientations stratégiques :

- ouverture des marchés,
- préparation des entreprises marocaines,

- échanges avec l'UE sur le plan de mise à niveau des entreprises typographiques (18 octobre 2008 : journée nationale sur ce sujet).

La délégation marocaine a évoqué l'élaboration d'un nouveau code de l'urbanisme marocain qui rassemblera les textes sur l'urbanisme et l'habitat.

La délégation marocaine a rappelé le plan d'action, validé lors de la dernière session, sur les 4 années à venir et axé sur :

- l'organisation de la profession,
- l'amélioration des partenariats et de la coopération avec les pays francophones et arabes.

Sur ces différents points, le Maroc compte sur l'appui de la FGF.

Algérie :

La délégation algérienne a chaleureusement remercié Pierre Bibollet pour son invitation au Congrès de Strasbourg.

Le Président algérien a dressé le bilan de l'année 2008 et a tout particulièrement insisté sur les 1ères universités d'été qui se sont tenues au printemps 2008 sous l'égide de la FGF avec la participation de 8 experts français dirigés par le Président de l'OGE, P. Bibollet, et le Président de la FGF, A. Gaudet.

La délégation algérienne s'est félicitée du vif intérêt suscité par ces universités d'été, d'une durée de trois jours, avec la participation d'un tiers des géomètres algériens (soit environ 140 personnes) auquel il faut encore notamment ajouter des architectes, des notaires et des juristes.

Lors de leur déplacement en Algérie, P. Bibollet et A. Gaudet ont procédé à la signature d'un protocole d'échange avec l'Ordre algérien.

La délégation algérienne a rappelé la similarité entre les textes législatifs français et ceux algériens.

Fort de cette expérience réussie, la délégation algérienne a émis le souhait de renouveler l'organisation d'une telle manifestation tous les deux ans.

République démocratique du Congo :

La délégation congolaise a brièvement rappelé quels étaient les travaux en cours dans le pays :

- Mise en place d'un règlement des ingénieurs géomètres
- Elaboration de la loi sur le bail (la dernière loi date de 1887)
- Numérisation du cadastre

La délégation de la République démocratique du Congo a fait part de sa satisfaction par rapport aux actions menées dans le cadre de la FIG mais a insisté sur le fait que beaucoup de travaux restent encore à effectuer au niveau international.

Madagascar :

La délégation malgache s'est félicitée de la place croissante réservée aux ingénieurs géomètres dans le pays :

- le Ministère de la réforme foncière et de l'aménagement du territoire commence à s'intéresser aux problèmes fonciers ;
- le rôle des ingénieurs géomètres et des ingénieurs topographes est davantage mis en avant ;
- les ingénieurs géomètres ont été sollicités pour participer à l'élaboration de la nouvelle loi sur l'urbanisme ;
- un comité ad hoc a été créé avec le pôle polytechnique ; les ingénieurs géomètres collaborent activement à ce comité pour déterminer leurs besoins ;
- les ingénieurs géomètres participent à la mise en place du tissu foncier (présence des géomètres experts pour le bornage notamment).

La loi sur l'ordre des géomètres experts n'est toujours pas sortie ; il semblerait que le pays s'oriente plus vers un décret qu'une loi.

La délégation malgache a salué la volonté de la FGF d'aider le pays dans le cadre de formations.

Burkina Faso :

Le décret qui régleme la profession de géomètre expert date de 1967 ; le texte a été révisé en 1974 et en 1997.

Le problème principal réside dans la mise en place effective d'un ordre des géomètres experts ; un projet de loi est en cours d'élaboration. A ce titre, Pierre Bibollet et François Mazuyer se sont rendus au BF en avril 2008 pour aider à la mise en place d'un ordre dans le pays. Le projet de loi devrait être introduit en Conseil des ministres début octobre.

Certaines questions sont toujours en suspens notamment le fait de savoir si tous les géomètres, même ceux qui ne sont pas inscrits en cabinet, pourront ou non être membres de l'ordre.

Le Ministère chargé de l'urbanisme est le ministère de tutelle pour les géomètres du Burkina Faso. Le ministre burkinabé en charge de l'urbanisme est venu récemment à Paris pour demander de l'aide pour la mise en place d'un ordre au BF. C'est ainsi qu'une mission de l'OGE est venue au BF.

Les géomètres burkinabés participent à beaucoup d'activités dans le pays notamment la loi sur les questions foncières.

Parmi les autres difficultés auxquelles doit faire face le pays figurent :

- La révision de la politique foncière rurale en cours : dualité entre légalité et légitimité – coutume versus droit ; codification de la coutume ;

- L'organisation de la profession en association et pas en ordre ; dualité des organisations avec une association des géomètres experts agréés (pour les cabinets) et une association des géomètres topographes (public, privé, cabinets...)
- L'absence d'école de formation avec le niveau ingénieur
- La difficulté d'acquisition du matériel
- La difficulté de participer aux manifestations à l'étranger (ex : Québec) en raison du coût induit trop élevé

Lituanie :

Organisation d'une conférence internationale des pays scandinaves.

Canada :

Il existe au Canada une Association canadienne des sciences géomatiques.

La profession de géomètre est de juridiction provinciale au Canada.

Le Canada souhaite contribuer au développement technique des membres de la FGF.

Bilan sur le Géo-congrès : ce dernier a fortement contribué à sensibiliser les jeunes aux besoins internationaux ; échanges de jeunes avec le Bénin.

Québec :

Les recettes du Congrès 2007 sont administrées par l'association des sciences géomatiques.

La délégation québécoise a évoqué la signature d'un protocole d'accord sectoriel entre la France et le Québec pour que les professionnels des 2 pays puissent exercer leur profession sur les 2 territoires.

Parmi les sept professions qualifiées de « prioritaires » figurent les géomètres-experts. La profession sera la première à signer l'accord le 17 octobre prochain en présence du Premier ministre québécois et du Président de la République française.

Le Québec souhaite développer la mobilité de sa main d'œuvre avec les autres provinces du Canada et avec d'autres pays comme la France.

Le 15 septembre dernier s'est tenu à Paris un colloque sur la sécurisation des droits immobiliers, ce qui a permis à différents praticiens québécois et français d'échanger sur leur quotidien. La délégation québécoise a émis le souhait que cette expérience fructueuse puisse être renouvelée.

Suisse :

La délégation suisse a rappelé qu'elle venait d'adhérer formellement à la FGF.

4 points principaux ont été évoqués :

- L'entrée en vigueur de la loi sur la géo-information
- Un nouveau cadastre sur l'accession à la propriété foncière a émané de cette loi ; il s'agit d'enregistrer les principales restrictions de droit public. Entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} juillet 2009
- La culture germanique suisse semble imperméable à notion d'« ordre professionnel »
- Introduction d'un registre des géomètres. Le porteur d'un brevet doit s'inscrire pour pratiquer dans le domaine des cadastres ; le niveau de formation requis pour pouvoir s'inscrire est Bac +5. Le registre est régi par une commission qui dispose d'un pouvoir d'examen et qui peut accepter ou rejeter une proposition d'inscription et infliger des sanctions disciplinaires ; ce type d'organisation fait penser à une culture d'ordre « à la française ».

Mali :

Il existe au Mali un ordre depuis mai 1997 qui comprend une quarantaine de membres et dont l'activité principale est le foncier.

L'Etat malien a initié des projets du cadastre pour le district de Bamako et une politique urbaine.

L'Etat malien s'est également lancé dans une vaste entreprise de sécurisation des titres précaires sur tout le territoire. Les géomètres experts maliens ont été sollicités pour déterminer la délimitation de ces territoires.

La délégation malienne a rappelé son objectif d'adhésion à la FGF.

République tchèque :

La délégation tchèque a présenté la prochaine assemblée générale qui se déroulera à Prague les 9 et 10 octobre (dates en attente de confirmation). Reste à définir le thème.

Un petit groupe de travail se réunira dans le cadre du Congrès de Strasbourg pour arrêter ce thème et définir les actions à mettre en œuvre pour préparer une Assemblée générale (parties intellectuelle et matérielle).

3. TRESORERIE :

Annick Jaton : appels à cotisation 2007 - 2008 - 2009. Il est rappelé à tous les membres de se mettre à jour le plus rapidement possible du paiement de leur cotisation.

4. DIVERS

Stig Enemark, Président de la FIG, est intervenu au cours de la réunion afin de rappeler que la FIG soutient pleinement les objectifs de la FGF et a invité les membres de la FGF à poursuivre leur réflexion sur les actions qui pourraient être menées pour soutenir la profession dans les pays africains.

POUR ACTION

- Les pays suivants se sont engagés à envoyer des contributions en langue française pour la semaine de travail de la FIG qui se déroulera en mai 2009 en Israël : Burkina Faso, Canada, Congo, France, Lituanie, Mali, Suisse
- Définir les thèmes des contributions pour la semaine de travail de la FIG en Israël :
 - Proposition de thème :
 - besoin de formation
 - Favoriser la participation de PVD sous le parrainage de pays développés via FIG/FGF
 - Coopération professionnelle et technique (ce qui inclurait la formation)
- Annick Jaton : proposition de monter une réunion en Afrique sur le thème du cadastre
- Daniel Roberge et Annick Jaton : proposition d'organiser tous les ans au minimum une réunion de la FIG en Afrique afin de limiter les coûts de déplacement pour les délégations africaines

Fixer une date définitive pour la réunion de Prague.